

Rubrique: Travail

Sous-rubrique: Demande d'octroi de permis concernant la

durée du travail

Date de publication: SHAB - 24.04.2020 Numéro de publication: AB01-0000005448

Canton: VD

Entité de publication:

Staatssekretariat für Wirtschaft SECO - Arbeitszeitbewilli-

gungen, Holzikofenweg 36, 3007 Bern

Demande d'octroi de permis concernant la durée du travail Eaton III LP, Glasgow, succursale de Morges

Eaton III LP, Glasgow, succursale de Morges CHE-113.456.887 Route de la Longeraie 7 1110 Morges Permis de travail pour les jours fériés art. 19 et 20a de la loi sur le travail (LTr)

No de référence: 20-002097 N° d'établissement: 70972234

Pan d'entreprise: Siege EMEA, département Finance, secteurs comptabilité et trésorerie : travaux de clôture comptable mensuelle au niveau international pour l'ensemble du

Groupe Eaton

Motif: Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons

techniques (art. 28, al. 1 OLT 1)

Personnel: 1 H

Validité: 01.06.2020 – 31.12.2022

Complément à l'autorisation: Nouveau permis

Autorisation pour: VD

Toute personne dont les droits ou obligations sont affectés par l'octroi d'un permis concernant la durée du travail et qui est habilitée à faire recours peut, dans les dix jours suivant la publication de la demande, consulter le dossier auprès du Secrétariat d'État à l'économie (SECO), Conditions de travail, protection des travailleurs (ABAS), Holzikofenweg 36, 3003 Berne, après s'être annoncée au préalable par téléphone au 058 462 29 48.